



Un pas en avant dans le domaine de la protection et la sécurité de nos animaux de compagnie

Si vous avez suivi l'actualité des derniers jours, vous avez peut être entendu l'adoption de la nouvelle Loi 51 modifiant la protection sanitaire, la sécurité et le bien-être des animaux de compagnie. Cette loi a été adoptée à l'unanimité le 15 juin dernier à l'Assemblée nationale.

Bien que les principes généraux s'adressent aux chiens et aux chats, plusieurs éléments de cette loi s'appliqueront également aux autres types d'animaux de production conservés en captivité (chevaux, bovins, lapins...) qui ne sont pas visés par la Loi de conservation de la faune sauvage.

Si nous résumons la ligne directrice de cette loi, disons qu'elle est plus restrictive, sévère, et pénalise davantage les infractions répétitives. Les amendes ont considérablement augmentées et offrent un meilleur pouvoir de dissuasion. Le gouvernement du Québec se donne également de nouveaux pouvoirs : agir de manière urgente en cas de danger immédiat, prolonger des ordonnances de limitation de garde, imposition de permis et obligation à rendre des états généraux sur les différentes pratiques de garde, méthodes de stérilisation, euthanasies et nombre maximal d'animaux gardés. Grâce à ces nouveaux outils, les organismes voués à l'inspection des lieux de garde (ANIMA-Québec) pourront agir promptement dans une situation jugée inadéquate ou cruelle.

Tous les propriétaires d'au moins 5 chats ou 5 chiens de plus de 6 mois sont visés par cette loi. De plus, les propriétaires possédant au moins un animal destiné à des fins commerciales, gardé dans un établissement voué à la protection des animaux (refuges, SPCA) ou les laboratoires sont également légiférés.

L'idée est d'augmenter la transparence entre les différents intervenants, d'améliorer le réseautage de ces organismes et de mettre plus d'effectifs sur le terrain. En effet, l'augmentation du nombre d'inspecteurs demeure, espérons-le, une manière de s'assurer que les nouvelles normes réglementaires seront suivies à la lettre.

Rempli de bonnes intentions et d'enthousiasme, ce projet de loi est rafraîchissant et rassurant. Enfin, le Québec a décidé de mettre de l'avant ses valeurs et affiche clairement sa volonté à protéger ses animaux. Longtemps considéré « archaïque et primitif » dans ses manières de protéger les animaux, le Québec devient maintenant une figure de proue dans l'avancement du bien-être animal.

Toutefois, il m'est impossible de songer qu'il est dommage que l'on doive établir ce genre de règles pour éviter les souffrances inutiles. Espérons que ces normes seront concrètement et rapidement mises en place et que des actions réelles seront entreprises. Cela est bien beau sur papier, mais qu'en sera-t-il de la réalité ?

www.animaquebec.com

D^{re} Valérie Desjardins
Hôpital vétérinaire Prévost

ÉTÉ 2012

Voici l'occasion de participer à la production d'un vrai journal !

Club Ado Média

Tu as entre 10 à 16 ans et l'été te semble toujours trop long? Tout t'intéresse et tu aimerais l'écrire ou le mettre en image? Le Journal des citoyens de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs t'offre la possibilité de vivre une expérience unique en assistant à des événements ou en réalisant des entrevues de ton choix qui seront publiées.

En t'inscrivant au Club Ado Média, il te sera possible de participer à plusieurs aspects de la production d'un journal, tels que :

- la **journalisme**
- la **photographie**
- la **bande dessinée**

et de couvrir les thèmes et les évènements qui te passionnent, tels que :

- les **sports**
- la **culture**
- les **domaines artistiques**
- **l'environnement, etc.**

Tu veux d'autres informations, rejoins-moi au : 450 821-7046 et tu demandes Alisson Lévesque ou écris-moi : clubadomedia@journaldescitoyens.ca

- Inscriptions limitées
- Des frais pourraient être rattachés à certaines activités

SOMMAIRE

Les échos du conseil de Prévost	8
Les échos du conseil de Sainte-Anne-des-Lacs	14
Les échos du conseil de Piedmont	22
À voir à la gare de Prévost	23
<i>En bref</i>	25
Pour le plaisir du palais	29
Chronique Environnement d'Isabelle Neveu	32

Journal citoyens

Prévost • Piedmont • Sainte-Anne-des-Lacs

www.journaldescitoyens.ca

Mission :

Le Journal des citoyens est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal des citoyens.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal des citoyens.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

On ne peut utiliser des textes ou des photographies sans autorisation du Journal.

La conception des annonces du Journal des citoyens est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :
Michel Fortier, rédacteur en chef
tél. : 450 602-2794
redaction@journaldescitoyens.ca
www.journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :
Benoît Guérin
bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :

Benoît Guérin, président, Yvan Gladu, Gilbert Tousignant, Rodolphe Girard, Normand Lamarche, Odette Morin, Louise Guertin, Georges Carlevaris, Stéphane Parent, Yvon Blondin, Lyne Gariépy et Johanna Fontaine

Révision des textes :

Benoît Guérin, Yvan Gladu, Lauraine C. Bertrand, Yves Deslauriers, Alisson Lévesque, Gleason Théberge et Aude Provost

Journalistes :

Louise Guertin
louiseguertin@journaldescitoyens.ca
Johanna Fontaine
jfontaine@journaldescitoyens.ca
Alisson Lévesque
alevesque@journaldescitoyens.ca
Aude Provost
audeprovost@journaldescitoyens.ca
Forum : vieprevost.blogspot.com

Direction artistique : Carole Bouchard
infographie@journaldescitoyens.ca

Infographie : Carole Bouchard et Daniel Bossis

Représentante publicitaire :
Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651
publicite@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10200 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal des citoyens

Le Journal des citoyens reçoit l'appui de :

Culture, Communications et Condition féminine

Québec AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ



1331, Victor, Prévost - Tél : 450-224-2507
maisonentraideprevost@videotron.ca

Vendeuses bénévoles recherchées

Nous avons un urgent besoin de bénévoles pour notre friperie. Vous agirez comme vendeuse et caissière. Une formation vous sera donnée sur place.

Si vous avez quelques heures hebdomadairement à nous donner, n'hésitez pas et communiquez avec madame Denise Pinard, coordonnatrice, au numéro 450 224-2507.

Une atmosphère conviviale vous y attend.

Horaire d'été

Vacances estivales: fermé du 21 juillet au 5 août. Du 23 juin au 1^{er} septembre inclusivement, le comptoir familial sera fermé le samedi.



Doux souvenirs... nos aînés se racontent

Le lancement du volume *Doux souvenirs... nos aînés se racontent* a eu lieu le 22 juin dernier au Faubourg de la Station, en présence de la ministre responsable des Aînés, madame Marguerite Blais. Ce fut une soirée très réussie. Les personnes présentes ont accueilli favorablement le bouquin, travail colossal qui a mobilisé plus de 25 bénévoles. Je vous invite donc à vous le procurer à la Maison d'entraide de Prévost, 1331, rue Victor, au coût de 10\$. Nous en sommes très fiers!



Exposition de photos anciennes

Par l'exposition de photos anciennes intitulée « Au pied des Laurentides » retracez en images la vie locale et le mode de vie des ancêtres de Prévost qui nous ont légué une ville et une région. Cette exposition se tient tout l'été au Faubourg de la Station. Ayant travaillé avec les instigateurs de cette exposition lors de la rédaction de *Doux souvenirs... nos aînés se racontent*, je vous y invite en grand nombre.

Site Internet

Grâce à l'obtention d'une subvention de la ministre responsable des Aînés pour l'année 2012, nous travaillons présentement à l'élaboration d'un site internet pour le Comité des aînés et la Maison d'entraide de Prévost. Cet outil bonifiera les services déjà offerts aux familles et aux aînés de Prévost. À SUIVRE.

Pour toutes informations sur les services offerts aux aînés prévostois, vous pouvez communiquer avec la chargée de projet, Michèle Desjardins, au 450-224-2507.

« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie » Jacques Prévert